



**Association des parents d'élèves
de l'enseignement libre Albert de Mun**

**Compte-rendu du conseil d'administration du
Mardi 2 octobre 2012**

Etaient présents :

Madame ALLEMON
Monsieur BOTHOREL

Monsieur BALAGEAS
Madame BARGEOT GUICHARD
Madame HEROUT MALCUI
Madame ANQUETIL
Madame GAUX
Madame MARSAUX
Madame SOUCHARD de LAVOREILLE
Madame KARPIEL
Madame MOY
Madame d'ORIA
Madame TARAVELLA
Madame HUERRE

Etaient absents :

Monsieur CHAISSE
Madame BONDY
Monsieur ALLEMON (Excusé)
Monsieur MARTINO (Excusé)
Madame ARDON (Excusée)
Madame BURLOT (Excusée)

Madame MANNES (Excusée)

Membres de la direction :

Madame SCHMIT, Monsieur BOSCHET, Monsieur CLEROUIN, Madame TARDI, Madame DUHAMEL, Madame SARFATI, Madame JEANNET.

En préambule, Les membres du comité de l'APEL se présentent aux nouveaux directeurs adjoints : Madame TARDI pour le lycée et Madame DUHAMEL pour les 6èmes et 5èmes.

1- Retour sur l'installation et le quotidien de l'utilisation des TNI

Madame Sarfati prend la parole et indique que les enseignants du primaire bénéficient d'une formation illimitée, cette formation a été proposée par Monsieur Clérouin. Les enseignants du primaire ont suivi pour la plupart cette formation en juin dernier ; Il y aura une autre

formation plus axée sur la pédagogie le 19 octobre prochain. Un intervenant extérieur les guidera.

Madame Schmit confirme que des autocollants « Apel » ont bien été apposés sur les TNI financés par l'association des parents d'élèves, ainsi que sur les 12 vidéo-projecteurs installés au collège et au lycée.

Madame Karpriel prend alors la parole pour indiquer que du fait de l'installation de ces tableaux, des néons ont été enlevés dans les classes, ce qui pose un problème de luminosité. Mais par ailleurs il y aurait des problèmes de reflets sur ces tableaux de couleur blanche.

Madame Schmit répond que des solutions seront apportées, peut être par le biais de poses de rideaux.

Les professeurs progressent à leur rythme et s'adaptent à ce nouveau mode de fonctionnement. Madame Tardi précise qu'il faut adapter les cours selon l'utilisation du vidéo projecteur, ainsi tout ne peut pas se faire du jour au lendemain. La préparation des cours est d'autant plus longue que l'outil est nouveau.

Monsieur Clérouin ajoute qu'une semaine de formation a été donnée également aux professeurs du secondaire. Il y a eu beaucoup de participants.

2- Local de l'APEL à AdeM

Le sujet est évoqué par Monsieur Bothorel. Actuellement le bureau alloué à notre association est en cours de réfection. Cette salle, comme le rappelle Monsieur Clérouin, est située au dernier étage du bâtiment (ancienne maison de Mr Houette) . Mr Bothorel demande si il peut occuper le pavillon « Buanderie » afin de stocker du matériel et surtout d'avoir la possibilité de le fermer à clé. Mr Bothorel souhaitant avoir une clé propre qu'il pourrait retirer auprès de Madame Vial afin de rendre plus faciles ses déplacements lorsqu'il a besoin de stocker du matériel. Mr Clérouin accepte le principe, et donne rendez-vous à Mr Bothorel afin de voir avec lui quel local pourrait être envisagé dans le futur.

Dans l'immédiat, Madame Schmit rappelle que la grande salle du nouvel accueil (dernier étage) peut nous accueillir pour nos réunions.

3- Prix de l'initiative

Quels pourraient être les projets proposés ?

Différentes idées sont exposées : soit Adm en fête, achat de livres numériques. Pour l'instant la direction n'a pas beaucoup avancé sur le sujet et Madame Gaux propose donc d'envoyer le cahier des charges aux différents membres de la direction afin qu'ils puissent étudier ce dossier et voir quels sont les projets qui pourraient s'y rapporter ; Madame Gaux rappelle que le prix n'est que de 700 euros.

4- Pastorale : proposition de l'APEL

Madame Moy (responsable au sein du comité de la Pastorale) rappelle l'essentiel de l'entrevue qu'elle avait eu (étaient présentes ce jour également Mme Anquetil et Mme Huerre) avec les responsables de la pastorale à Albert de Mun. A la suite de cette entrevue il a été décidé au sein du comité d'offrir la crèche pour la chapelle. Madame Jeannet souligne que l'année dernière et l'année précédente, la pastorale n'avait rien reçu de la part de l'Apel. Madame Souchard de Lavoreille lui précise qu'il y a bien eu une enveloppe de 1500 euros l'année 2010-2011.

Madame Schmit ajoute qu'elle aimerait que les retraites soient aidées également, Madame Gaux rappelle que le comité représente toutes les familles de l'école et qu'à ce titre toutes les « sensibilités » doivent être prises en compte.

Pour le comité, il n'est pas inenvisageable d'aider la pastorale d'une manière temporaire cette année, il faudra simplement que Mme Jeannet puisse faire des demandes spécifiques afin que le comité puisse en discuter et pourquoi pas participer à des retraites, frat ou autres. Madame Gaux en prend bonne note.

5- Calendrier

A noter dans les prochaines dates à retenir :

Le conseil d'établissement le 23 octobre 2012 élargi exceptionnellement suite à la visite de tutelle de Mr Delorme, directeur diocésain. Il y aura à cette occasion un retour sur cette visite.

Le 22 octobre : journée information sur les dangers d'internet. Cette journée sera orientée plus spécialement sur le collège, les parents étant quant à eux invités à une réunion d'information à 17h45 ce même jour.

Mr Martinou pourra communiquer en ce sens sur le site de l'APEL .

La commission des menus : le lundi 19 novembre à 17h. Sont concernés au comité Mr Jean-Michel Allemon et Madame Fabienne Allemon.

Messe de la Toussaint : le jeudi 25 octobre. Le matin pour les collégiens et lycéens, l'après midi pour le primaire.

La semaine du 22 octobre aura lieu une grande collecte en faveur de Haïti. (chocolat en poudre, lait en poudre... seront collectés).

6- Voyages et projets pédagogiques

Les projets ont été donnés par les enseignants à Mme Schmit. Certains sont aboutis, d'autres à l'état encore de projets.

Madame Schmit rappelle que lorsque les élèves partent pour un voyage, ils doivent s'engager à rattraper les cours qu'ils n'auraient pas suivi pendant ce temps. A ce sujet Madame Gaux demande à ce que Scolinfo puisse être mieux alimenté à ce moment là .

A la lecture (document remis aux membres par Mme Schmit) des voyages prévus, il apparaît que seuls 4 projets de voyages pédagogiques pourraient être aidés par la caisse d'entraide, et par les subventions spéciales de l'APEL.

Les autres projets n'étant pas « obligatoires » ou fortement recommandés.

Une classe transplantée pour les CE2 à l'abbaye de Saint Maur (anglais)

Deux classes transplantées pour les CM2 à l'abbaye de Saint Maur sur le même thème.

Deux classes de CM2 à Venise sur un projet basé sur l'Europe et l'Art .

En secondaire, le stage APPN des 4èmes à la montagne.

7- Proposition d'une conférence post AG

Cette conférence qui a pour thème « Accompagner l'enfant dans son travail scolaire » s'adresse principalement aux parents des primaires ainsi qu'aux collégiens. Madame Schmit ayant autorisé cette conférence, Madame Laville interviendra à 20h30 à l'issue de l'assemblée générale le jeudi 25 octobre. Cette conférence a été co-organisée avec l'APEL de l'Institut Montalembert.

8- Questions diverses.

Des parents ayant indiqué qu'ils trouvaient les effectifs en 1^{ère} trop élevés (de l'ordre parfois de 37 élèves) Madame Schmit répond que cette année un certain nombre d'élèves ayant eu un avis de redoublement ont préféré, plutôt que de solliciter le passage à la demande des familles, opter pour ce dernier afin d'avoir un meilleur dossier.

De la même manière, si un élève a la possibilité de passer en S ou autre, on ne lui refusera pas telle ou telle section sous prétexte que le quota dans les classes a été dépassé.

Pour pallier également à ce sureffectif, il a été décidé de dédoubler certaines classes, notamment en cours de langue.

D'autres parents s'étaient étonnés, qu'après avoir rendu par mail une réponse positive à la proposition d'enseignement en anglais de l'option MPS en seconde, leurs enfants n'aient pas eu accès à cette possibilité. Madame Tardi s'en explique, l'école n'a pas reçu un certain nombre de ces réponses. L'année prochaine elle demandera un accusé de réception afin de pallier à ce genre de désagrément. Deux groupes ont été constitués.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Gaux déclare la séance levée.

Le prochain conseil d'administration aura lieu le mardi 4 décembre 2012 à 19h30.

Nathalie Huerre, secrétaire

Pour Madame Gaux, présidente.